DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU CONTACT ALIMENTAIRE

L'exploitant, établi dans la Communauté européenne :

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V. RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J BOULEVARD INTERNATIONAL 5 5B-1070 BRUSSELS

déclare que le gant décrit ci-après :

HyFlex™ 11-251

Ansell Healthcare Europe N.V.
Riverside Business Park, Block J
Boulevard International 55, 1070 Brussels, Belgium
Tél. +32 (0) 2 528 74 00 • Fax +32 (0) 2 528 74 01
http://www.ansell.eu • E-mail info.europe@ansell.com

Ansell

Données globales de migration :

Type of foodstuffs - Testing conditions	Aliments aqueux *Simulant utilisé : Eau distillée*	Aliments alcoolisés *Simulant utilisé : Éthanol 15 %*	Aliment acide *Simulant utilisé : Acide acétique 3 %*	Aliments gras avec un facteur de correction 1 *Simulant utilisé : Éthanol 95 %/Isooctane*	Aliments gras avec un facteur de correction 2 *Simulant utilisé : Éthanol 95 %/Isooctane*	Aliments gras avec un facteur de correction 3 *Simulant utilisé : Éthanol 95 %/Isooctane*	Aliments gras avec un facteur de correction 4 *Simulant utilisé : Éthanol 95 %/Isooctane*	Aliments gras avec un facteur de correction 5 *Simulant utilisé : Éthanol 95 %/Isooctane*
2 heures/temp. 40 °C	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	> 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²
10 min/40 °C	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²	< 10 mg/dm²

La tolérance analytique est de 1 mg/dm² pour les simulants alimentaires aqueux, alcoolisés et acides et de 3 mg/dm² pour les simulants alimentaires gras, conformément aux exigences de la norme EN 1186.

Consignes d'entreposage : Entreposez les gants à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et sec, en les laissant dans leur emballage d'origine. Gardez-les à l'abri de toute exposition à l'ozone. Entreposez les gants correctement, dans les conditions susmentionnées. De cette façon, leurs performances resteront intactes et leurs caractéristiques ne subiront pas de variation importante. Si certains effets liés au vieillissement ou à l'entreposage sont à prévoir, la date d'expiration des gants est mentionnée sur l'emballage.

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Date 20/05/2026

Ansell Healthcare Europe N.V.
Riverside Business Park, Block J
Boulevard International 55, 1070 Brussels, Belgium
Tél. +32 (0) 2 528 74 00 • Fax +32 (0) 2 528 74 01
http://www.ansell.eu • E-mail info.europe@ansell.com